



Formulaire d'inscription de votre enfant au Vélobus

Je soussigné(e),

Nom et Prénom (parent) :

Domicilié(e) à :

Tél. : E-mail :

Autorise ma fille/mon fils, à se rendre à l'école à vélo avec l'appui du service du Vélobus, coordonné par l'ASBL GAL RoMaNa pour le trajet vers l'école.

Nom et Prénom (enfant) :

Nom et Lieu de l'école :

Nom de l'arrêt Vélobus de départ :

L'enfant se rendra à l'arrêt Vélobus à l'heure prévue par l'horaire pour profiter, dans un premier temps, de l'encadrement d'un accompagnateur cycliste et dans un deuxième temps, du groupe d'enfants formé et devenu autonome.

L'enfant souhaite participer au Vélobus les jours suivants : (remplir le tableau)

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Matin					
Soir ou merc. midi					

Les jours et horaires du Vélobus vous seront confirmés personnellement par e-mail et toute modification ultérieure sera communiquée régulièrement sur le site Internet www.famenne-avelo.be ou via la newsletter.

Je m'engage à respecter le règlement ci-après et à ce que mon enfant respecte la charte de bonne conduite (en annexe).

Date : Signature :



Les parents ou d'autres membres de la famille sont vivement conviés à accompagner le groupe d'enfants jusqu'à l'école. Pour ce faire, nous vous invitons à remplir le formulaire d'inscription pour les accompagnateurs.

Règlement

1. Le groupe respecte l'horaire établi et ne peut attendre un enfant en retard, l'enfant devra se trouver à l'arrêt Vélobus à l'heure convenue.
2. Des modifications horaires ou de jours peuvent avoir lieu en cours d'année scolaire. Les parents et l'enfant se tiennent au courant de ceux-ci via la newsletter ou en visitant régulièrement le site www.famenne-a-velo.be.
3. L'enfant dispose d'un vélo en bon état (voir encadré ci-dessous) et équipé conformément aux exigences du code de la route.
4. L'accompagnateur responsable a autorité sur le groupe pour en assurer la sécurité.
5. L'enfant est couvert par l'assurance « chemin de l'école » pour les dommages qu'il pourrait subir en cas d'accident. Les accompagnateurs bénévoles ne sont pas couverts par une assurance. Il est vivement conseillé aux parents de souscrire une assurance R.C. familiale pour les dégâts matériels que leur enfant pourrait occasionner.

Charte de bonne conduite

Mon enfant s'engage à :

- être à l'heure à l'arrêt Vélobus ;
- respecter le code de la route ;
- respecter les consignes de(s) accompagnateur(s) responsable(s) du groupe ;
- adopter une conduite préventive sur la route ;
- veiller à ce que son vélo soit en bon état ;
- mettre un casque (conseillé) et une chasuble fluo (fournie par le Vélobus) ;
- être courtois avec les copains du Vélobus et les autres usagers de la route ;
- respecter l'environnement et ne rien jeter dans la nature.

La conduite préventive sur la route :

- Je veille à former un groupe compact avec les autres copains du Vélobus et à garder ma place dans le rang pendant tout le trajet.
- Je suis attentif à ce qui se passe dans le groupe et sur la route.
- Je communique clairement mes intentions aux autres usagers (tendre le bras, coup de sonnette) et je rentre dès que possible en contact visuel avec ces autres usagers de la route.
- Je connais mon itinéraire et prévois les difficultés pour éviter les écarts de direction et les arrêts brusques.
- Je tiens compte, dans ma conduite, de la qualité de mon vélo et de celle de mes réflexes, des conditions atmosphériques, du revêtement de la route,...
- Je fais attention aux piétons et les laisse passer s'ils s'engagent sur un passage clouté.

Un vélo en bon état :

- Des freins avant et arrière en bon état de marche.
- Des pneus bien gonflés et des roues non voilées.
- Une selle à bonne hauteur (assis sur la selle, jambes tendues, la pointe des pieds touche au sol).
- Une chaîne graissée et tendue correctement.
- Un équipement d'éclairage (phares et catadioptrés) en état de fonctionnement.



Les parents ou d'autres membres de la famille sont vivement conviés à accompagner le groupe d'enfants jusqu'à l'école. Pour ce faire, nous vous invitons à remplir le formulaire d'inscription pour les accompagnateurs.